



Les cafés de la statistique

"La statistique éclaire-t-elle
les questions de société" ?

soirée du 10 avril 2012 :

Le tourisme

synthèse des débats ^[*]

Le tourisme est tout à la fois une forme de loisirs, une forme de mobilité, un vecteur de rencontre entre des personnes de cultures différentes et un secteur économique. Les comportements touristiques font partie intégrante des modes de vie des différents groupes sociaux, tandis que l'activité touristique et les activités induites (transports, spectacle...) jouent un rôle économique au niveau national (en particulier pour la balance des paiements) et surtout dans certains territoires. A quel niveau peut-on situer l'importance du tourisme, et comment a-t-elle évolué au cours des dernières années ? Quelles conséquences ont les caractéristiques particulières de cette activité : saisonnalité, concentration dans l'espace ? Y a-t-il des formes indésirables ou des effets indésirables du tourisme ? La crise économique et les mutations entraînées par la mondialisation vont-elles entraîner de nouveaux comportements touristiques ? On ne manquera pas de s'interroger aussi sur les méthodes et les outils de l'observation du tourisme.

invité :

Christophe Terrier, statisticien ^[**]

Exposé introductif¹:

Un phénomène composite

Le tourisme est à nombreuses facettes : selon qu'on s'intéresse aux personnes (qui se déplace, venant d'où, pour quel motif, etc. ?), à l'impact économique, aux secteurs d'activité concernés (transports, hôtellerie, édifices culturels, équipements sportifs, spectacles, etc.). Et, presque tout le

^[*] Tant l'exposé liminaire que le contenu des échanges sont structurés en quelques thèmes, sans suivre l'ordre chronologique. Par ailleurs, l'identité des intervenants n'était pas toujours connue et l'on a choisi de ne pas attribuer nominativement les propos. Au reste, ceux-ci ont été reconstitués à partir des notes du secrétariat sans reprendre leur formulation détaillée. Pour retracer le débat, les thèmes sont souvent introduits sous forme d'une question : ce qui vient ensuite n'est pas la seule réponse de l'invité, mais l'ensemble des contributions des participants.

^[**] La sociologue Saskia Cousin devait intervenir conjointement mais, souffrante, en a été empêchée.

¹ Les documents reproduits en annexe sont notamment tirés d'une documentation plus abondante que l'on trouvera sur le site de l'intervenant : <http://www.christophe-terrier.fr/tourisme-christophe-terrier.html>

monde est un jour ou l'autre touriste. Peu ou prou, c'est donc un sujet où tout le monde est concerné. Pourtant, de façon surprenante, il n'est pas objet de beaucoup d'attention, ni de la part des politiques ni de celle des chercheurs. Au point que, pour tenter d'y remédier, ces derniers ont constitué une association². Lorsqu'on sait que le tourisme représente le premier poste excédentaire de la balance des paiements, on s'étonne que l'on affecte si peu de moyens à sa connaissance. En 2008, le poste « voyages » de la balance des paiements était de 10,5 milliards d'euros (38,5 de recettes et 27,9 de dépenses) à comparer avec le solde de l'agro-alimentaire qui était de 5,1 milliard, celui de l'automobile de -2,8 et celui l'énergie de -57,7.

Mais qu'est-ce qu'un touriste ? La définition adoptée par les instances internationales peut surprendre, car elle est très large. C'est *une personne qui passe au moins une nuit hors de chez elle* (pour un séjour toutefois de moins d'un an), quel que soit le motif de son déplacement). Cela englobe en particulier les déplacements pour motifs professionnels (missions, conférences, etc.) : les personnes concernées n'ont pourtant pas le sentiment de faire du tourisme ... Une fois posée cette définition large, on distingue selon le motif : tourisme d'affaire, de loisir, de santé, pour motif familial, etc. Si les statisticiens s'efforcent de bien cerner ce qu'ils observent et mesurent, l'ambiguïté demeure d'autant plus que chaque secteur (transport, hôtellerie, ...) a sa propre définition...

L'ambiguïté se trouve parfois dans ce que l'on compte : parle-t-on de voyages ? ou de séjours ? Compte-t-on une personne une seule fois ou autant de fois qu'elle a fait de séjours ? Parle-t-on de touristes étrangers ? ou englobe-t-on les résidents français qui se déplacent à l'intérieur du pays ? Ainsi entend-on que la France a reçu presque 80 millions de touristes étrangers en une année ! C'est le nombre d'arrivées sur le territoire de personnes qui ne résident pas en France et qui viennent y séjourner au moins une nuitée (sans le tourisme interne, donc ; en 2009 les Français ont effectués 202 millions de séjours touristiques, dont 90% en France métropolitaine ; ils ont par ailleurs effectués 72 millions d'excursions de plus de 100 km (aller-retour dans la journée excluant les navettes domicile-travail). La France serait ainsi la première destination touristique, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme. Toutefois, celle-ci compte les arrivées dans un pays donné et la taille du pays a une incidence : un Néerlandais qui traverse la France (pourvu qu'il y passe une nuit) pour aller en vacances en Espagne, puis retransverse au retour dans les mêmes conditions, sera compté pour 2 entrées en France puisqu'il y a effectué 2 séjours distincts, un à l'aller et un au retour ; il ne sera évidemment compté qu'une fois en Espagne, même s'il y passe 3 semaines ; tandis qu'un européen qui va à New-York, Denver et San-Francisco ne sera compté que pour une seule entrée aux USA (et un New-Yorkais qui va en Floride ne comptera pas comme une entrée).

Ce genre d'équivoque conduit à des interprétations mal fondées : que la France soit la première destination touristique internationale, mais qu'elle ne soit que troisième pour les recettes que ce tourisme engendre conduit à dire qu'elle n'est pas « efficace ». Certains se désolent, disant que, tandis que nos industries se délocalisent, nous ne serons plus bientôt qu'un « parc de loisirs ». Ce qui n'est du reste pas même assuré si nous ne faisons pas les actions promotionnelles qu'on voit dans d'autres pays : telle l'Espagne, qui est passée à la seconde place pour les recettes, devant la France. La première place pour les recettes revient aux Etats-Unis ; tandis que la Chine brigue de devenir à son tour la première. Autre exemple de la difficulté à bien cerner les choses : la Belgique (11 millions d'habitants) génère 8 millions d'entrées touristiques en France selon les statistiques françaises tandis que les statistiques belges nous apprennent que la France est la destination

² AsTRES = Association tourisme recherche et enseignement supérieur

touristique préférée des Belges qui sont 2 millions à y passer leurs vacances. Ces chiffres ne sont pourtant pas contradictoires : les statistiques françaises utilisées concernent tous les séjours touristiques au sens de la définition internationale (séjour pour tout motif comportant au moins une nuitée) tandis que dans l'enquête belge ne sont retenues que les vacances (séjours de loisir d'au moins 4 nuitées) des seuls adultes. Donc, il faut bien voir de quoi l'on parle !

D'autres paradoxes guettent : l'amélioration des transports rapides (TGV, etc.) fait que l'on peut se rendre en aller et retour quelque part dans la journée, là où naguère on passait la nuit. Ainsi voit-on le nombre de déplacements augmenter tandis que le nombre de déplacements qualifiés de "touristiques" diminue.

Comment mesurer ?

Evidemment, cela dépend de ce qu'on veut étudier : le nombre de personnes, la durée des séjours, les dépenses, ... ? On peut :

⇒ Enquêter aux lieux d'hébergement. Certains sont faciles à repérer et peuvent être enquêtés. Ainsi a-t-on une enquête mensuelle réalisée par l'Insee auprès des hôtels et campings. Toutefois échappent d'autres modes d'hébergement (chambres d'hôtes, gîtes ruraux et autres types de locations...) . Et bien sûr, échappe l'hébergement non marchand, en résidence secondaire ou chez des parents ou amis, qui est pourtant le mode largement majoritaire pour les touristes français en France.

⇒ Enquêter chez les gens, à domicile. L'enquête SDT (suivi de la demande touristique) interroge mensuellement depuis 1990 un panel de 20 000 personnes de 15 ans ou plus. C'est une enquête rétrospective, dans laquelle on demande aux enquêtés de décrire leurs voyages et séjours réalisés durant le mois écoulé. L'enquête se fait par écrit : laissant le loisir aux personnes de consulter leurs documents. Une telle enquête permet de saisir les voyages des Français à l'étranger ; mais bien sûr, on ne peut atteindre les étrangers qui sont venus en France.

⇒ Enquêter aux frontières. On ne saisit ainsi pas le tourisme intérieur, mais on a tout ce qui entre et tout ce qui sort. C'est une technique qui avait fait ses preuves, mais qui a dû être abandonnée car devenue difficile avec l'effacement des frontières³. On a bien essayé d'utiliser les gendarmes pour canaliser des voyageurs vers un enquêteur le temps de les interroger ou de leur remettre un questionnaire ; mais certains protestaient que c'était une atteinte à la liberté individuelle...

⇒ Enquêter sur les lieux fréquentés. On a ainsi des comptages, une mesure de la fréquentation, pour les monuments où l'entrée est contrôlée, les musées, théâtres, concerts, etc. Mais cela ne vaut pas pour ceux d'entrée libre, les sites, etc. Ni, pour l'ensemble d'une ville : or, dans celle-ci – hormis de se promener simplement dans les rues, ce qui échappe à toute observation – les mêmes touristes peuvent visiter plusieurs lieux et l'on a des doubles comptes. Pour y remédier, ont été imaginées des techniques statistiques de "partage des poids", mais qui n'ont été utilisées -avec succès- que dans une seule enquête réalisée en Bretagne.

³ C'est une méthode qui reste valable pour un territoire où l'on n'accède que par avion ou bateau, tel qu'une île.

⇒ On peut enfin tenter d'exploiter les multiples traces électroniques que nous laissons (cartes bancaires, téléphones mobiles, ...): c'est prometteur mais difficile à analyser. Cela pose aussi un problème de confidentialité, qui pourrait être traité par la statistique publique, mais elle ne le fait pas.

En terminant son exposé, C. Terrier fait ressortir deux points :

Les mondes professionnels sont multiples, chacun avec ses préoccupations, ses concepts et donc les statistiques qui soient pertinentes :

- hébergeurs ;
- transporteurs, voyagistes ;
- gestionnaires de sites ou monuments ;
- intermédiaires, agences, etc. malgré Internet ;
- ...

Face à quoi on trouve des institutionnels : ministère ou secrétariat d'Etat au tourisme (supprimé et intégré au ministère des finances), Conseil national du tourisme, comités régionaux, comités départementaux, syndicats d'initiative, etc.

Tourisme et territoires. L'idée prévalente est que le tourisme est bénéfique à un territoire. Ce qui est néanmoins à relativiser (charge environnementale, détérioration de sites ou paysages, ...)

On a parlé d'« économie résidentielle », concept ambigu : il vaudrait mieux dire « économie présenteielle ». Par exemple, s'est posée la question de prévoir, pour l'éventualité d'une épidémie, le stock de vaccins à constituer. A ce propos, durant le débat qui suivra, l'invité aura l'occasion de signaler que le ministère de la santé est un des gros demandeurs de statistiques touristiques.

En conséquence, la statistique du tourisme a constitué une analyse de la présence journalière. Ceci, en prenant en compte à la fois les touristes présents un jour donné dans une zone mais aussi l'absence de certains résidents de cette zone. Par exemple, à Paris en août, on compte 3 résidents présents pour 1 touriste.

[Voir en annexe divers profils de présence au long de l'année :

☞ où l'on constate des situations très contrastées entre les différents départements.]

On pourrait aussi évoquer une « citoyenneté présenteielle » : les résidents votent-ils lorsque des élections ont lieu durant les vacances ?

—

débat:

Les interventions sont reclassées en trois grands thèmes :

- A. l'intérêt pour le tourisme ;
- B. l'existence et l'utilisation de mesures statistiques ;
- C. diverses caractéristiques du phénomène touristique qu'il faudrait mieux connaître.

A. L'intérêt pour le tourisme

Un participant cite l'économiste de Bernis qui, il y a plusieurs années, estimait le sort de l'Algérie plus prometteur car elle avait fait le choix de l'industrie tandis que la Tunisie ne pouvait miser que sur le tourisme. Il y voit le dédain des économistes pour ce qui n'était pas la doctrine de l'industrialisation. Pour l'invité, industrie et tourisme sont au contraire compatibles. Il donne en exemple l'Espagne franquiste qui, malgré un régime politique sévère, s'était ouverte au tourisme et en avait investi les revenus dans l'industrie. Il stigmatise au contraire une forme de "colonialisme" où de grands groupes internationaux viennent bâtir des hôtels et en exportent les revenus. De nos jours, beaucoup de pays se battent pour attirer le tourisme. Des analystes estiment même que la France se maintiendra grâce à l'argent du tourisme, tandis que d'autres s'inquiètent de la désindustrialisation et que la France ne soit plus bientôt qu'un vaste parc d'attraction (comme évoqué lors de l'exposé introductif).

B. L'utilisation des données ?

Un participant demande si l'on se sert des chiffres existants pour réorienter l'action. Les statisticiens du domaine se désolent parfois que personne ne semble utiliser leurs résultats. Ou bien, on leur dit de se contenter d'observer, sans se mêler de l'utilisation. Mais aussi, ceux qui élaborent les chiffres n'ont guère le moyen de les étudier, ceux qui produisent des études ont du mal à dire comment les utiliser pour l'action. L'invité cite un industriel éminent (Francis Mer) qui, invité aux Assises nationales du tourisme en tant que ministre de l'Économie et des Finances disait qu'une industrie doit s'intéresser à sa valeur ajoutée et que les statistiques du tourisme étaient « débiles » car elles ne servaient pas à mesurer la valeur ajoutée de l'industrie touristique.

Or, signale un autre intervenant, il apparaît que les instances qui élaborent des stratégies négligent de les regarder ! La situation s'améliore cependant, notamment en région. Par exemple, on s'aperçoit que l'offre hôtelière n'est pas adaptée au type de clientèle. Plus critique, un autre participant considère que ceux qui travaillent à partir de données ne se servent que de ce qui est publié, sans avoir accès à l'ensemble de ce qui existe. Quelqu'un s'étonne : il existe donc des données qui demeurent inexploitées ? C'est un problème d'accès aux données de base. Mais est mentionné aussi que les statistiques établies ne peuvent sortir qu'avec l'assentiment du ministère. Il sera dit par ailleurs que les instances qui établissent une politique touristique se servent bien de statistiques, mais aussi que leurs plans reposent sur d'autres orientations et que, dès lors, elles tendent à ignorer ce qui dans les statistiques serait contradictoire avec les choix retenus.

En fin de soirée, on reviendra sur ce thème : un participant souhaiterait que l'on caractérise des types de zones, de villes ou de campagnes. Il lui semble que ceux qui ont accès aux données n'ont pas le temps de se livrer à de telles analyses, tandis que d'autres utilisateurs potentiels n'y ont pas accès. Il lui sera cependant répondu que de tels zonages existent, notamment dans les travaux de l'INSEE : "littoral" "montagne", "mer", "campagne", etc. On a même proposé de distinguer des "couloirs" : zones de passage, de forme étirée.

Un participant s'inquiète du fait que les enquêtes existantes procèdent par échantillons et, même si ceux-ci sont relativement importants, cela ne suffit pas toujours pour caractériser un phénomène essentiellement local. Ni, pour orienter des actions elles-mêmes locales. Est cependant signalé qu'il existe des statistiques d'initiative départementale, dûment raccordées aux statistiques

nationales ; plusieurs régions financent aussi, pour leur territoire, des extensions d'échantillon des enquêtes nationales. Est aussi cité l'exemple de stations thermales, qui ont fait interroger des échantillons de curistes et ont pu développer ainsi des activités complémentaires : ce qu'on appelle le "thermoludisme".

L'invité signale aussi que, lors de la pollution induite par le naufrage de l'Erika, il a été possible très vite d'en chiffrer l'impact, car on disposait d'une extension d'échantillon de l'enquête hôtelière complémentaire qui la rendait exhaustive sur le littoral breton.

Un participant souligne que, pour orienter l'offre touristique, il faudrait connaître les motivations et comportements des gens. Ce, y compris de ceux qui ne viennent pas : afin de déterminer quels seraient les arguments de séduction. Mais déjà, lui répond-on, analyser ceux qui viennent est intéressant, pour les fidéliser : une analyse sociologique, pour mettre au jour les leviers des comportements. Un participant évoque cependant que de telles analyses peuvent soulever des problèmes déontologiques. Il se demande aussi s'il existe « de bons marketteurs » dans les régions : dans certaines, oui, lui est-il répondu.

A la question d'un autre, il sera confirmé qu'existent des enquêtes qualitatives, notamment de satisfaction. Et, avec des questions ouvertes, qui se prêtent à des analyses textuelles. Les hôteliers et les agences de voyage ont leurs propres enquêtes de satisfaction et y attachent beaucoup d'importance. Un participant cite, en Auvergne entre 2005 et 2009, un « suivi permanent de l'opinion des clientèles » (SPOC). Divers opérateurs recueillent des avis sur leur site Internet... et consultent les sites de leurs concurrents. L'invité signale néanmoins qu'il advient qu'il s'agisse d'avis "bidon", que l'on peut acheter auprès d'officines...

Connaître les dépenses des touristes est important. En Bourgogne, on avait voulu analyser les paiements par carte bancaire : ceci a été possible par type de commerce, mais pas par origine géographique. Pourtant, au niveau national, la Banque de France connaît les dépenses payées par carte bancaire, selon la nationalité : on signale toutefois que ceci renseigne mal sur les Allemands, qui paient beaucoup en espèces. A l'inverse, demande un autre participant, connaît-on les dépenses faites à l'étranger par les touristes français ? Lorsqu'on évoque la balance des paiements, il faut comptabiliser les flux dans les deux sens : entrées et sorties. Oui : ceci est possible à partir de l'enquête a posteriori auprès des personnes (voir supra). Les personnes de l'échantillon qui ont fait un voyage à l'étranger sont systématiquement interrogées sur leurs dépenses. Etant noté toutefois que cela n'est pas aisé à repérer par enquête, car les dépenses sont très concentrées⁴. Par ailleurs, sur ce sujet, l'enquête est complétée par une interrogation d'un panel d'internautes constitué de grands voyageurs. Et pourquoi ne demanderait-on pas cela aux banques étrangères, suggère quelqu'un ? C'est fait par la Banque de France mais les données disponibles ne sont plus aussi significatives depuis la disparition de la monnaie nationale et son remplacement par l'euro.

Plus largement, un participant demande si les observateurs et analystes du tourisme ont une collaboration avec leurs homologues d'autres pays. Il lui est répondu que, au niveau européen, Eurostat a défini des normes : ce qui permet de comparer les statistiques nationales et notamment

⁴ En statistique, on appelle *concentration* le fait qu'une grande part de la masse d'un phénomène (ici, la dépense) est le fait d'une minorité de personnes, les autres n'étant que peu concernées, voire pas du tout. Il s'ensuit que, lorsqu'on interroge un échantillon de personnes, on n'en rencontre qu'une faible fraction qui soient concernées : les estimations reposent sur peu de réponses et sont donc entachées d'une grande incertitude. Ou alors, il faudrait des échantillons énormes pour assurer un nombre suffisant de réponses. (NDR)

de confronter les importations et exportations. Toutefois, ce genre d'exercice, même normé, n'est pas sans surprises, les mêmes choses n'étant pas toujours identifiées de la même manière d'un côté à l'autre d'une frontière... L'OMT⁵ récolte et publie les statistiques fournies par les pays. Mais, l'invité estime que c'est là plus du bruit que de l'information (il parle de "cymbale") : les chiffres fournis sont de qualité inégale et ne sont pas contrôlés ; de plus, il y a beaucoup de doubles comptes. Quant à des coopérations bilatérales, on y a pensé, mais peu ont été réalisées.

C. Quelques phénomènes notables

La situation politique

Un participant s'interroge sur l'effet des crises politiques. Il est notoire que l'Égypte et la Tunisie ont vu fondre depuis un an la fréquentation touristique, qui est pour elles une ressource majeure. L'invité confirme. Il mentionne que l'effet n'est pas forcément dans le pays même où des événements surviennent : le 12 septembre 2001 (attentat de New-York), les hôtels parisiens de 3 étoiles et plus se sont vidés. Aujourd'hui, l'attitude de l'Allemagne à propos de la crise financière grecque fait que les Allemands se sentent mal vus en Grèce et renoncent à s'y rendre. Hormis cet effet direct des crises, l'attraction d'un pays est sensible aussi aux cours des devises. En revanche, le secteur du luxe ne semble pas affecté par les crises.

Un autre participant signale que le "baromètre Raffour" (organisme d'étude privé) – qui interroge les gens sur les départs qui ont eu lieu, en détaillant selon la destination, la longueur du séjour, etc. – a bien enregistré une baisse en 2011. Un autre participant encore rapporte que l'enquête "conjoncture ménages"⁶ avait permis de corréler l'opinion sur la situation économique (personnelle ou générale) avec les taux de départ et d'autres variables : cela peut fournir de quoi élaborer des stratégies.

La grande variabilité

Un participant souligne combien l'activité touristique est variable : non seulement selon la conjoncture, mais de façon habituelle en cours d'année. Lorsque l'économie d'un pays connaît une variation d'un ou deux pour-cent, on constate de grands bouleversements et les économistes se livrent à d'intenses analyses. Ici, d'une saison à l'autre, l'activité est multipliée par dix ou davantage ! Avec une incidence considérable sur la saturation des transports, l'occupation des hôtels, la fréquentation des restaurants et des sites, l'emploi, la rentabilité des investissements, etc. : une réorganisation récurrente. Il s'étonne que tant dans les médias qu'au cours de cette soirée et dans les travaux des économistes, on ait l'air de considérer une situation lisse. Il lui semble que de telles fluctuations, même si elles se reproduisent peu ou prou chaque année, constituent un phénomène en soi digne d'une analyse spécifique.

D'autres participants observent cependant que d'autres activités connaissent des variations saisonnières importantes (on cite les parcs à huîtres), ce qui ne veut pas dire que les professionnels soient inactifs la plupart du temps. On rappelle que l'emploi saisonnier est, a toujours été (peut-être un peu moins dorénavant ?) régulé par la biactivité. Quelqu'un signale aussi que, dans d'autres pays,

⁵ Organisation Mondiale du Tourisme.

⁶ Enquête mensuelle d'opinion effectuée par l'Insee depuis plus de cinquante ans (quadrimestrielle initialement) qui interroge les particuliers sur leur appréciation de la situation générale et sur la leur en particulier, sur les intentions d'achat, etc.

les restaurants ou hôtels ferment moins qu'en France à la morte-saison : dans certain cas, ils ont pu y être incités par des politiques telles que des exonérations de charges.

Une évolution dans la vocation des hébergements ?

Un participant commente ce qu'il voit comme un problème de sur-investissement : les investisseurs développent des 4 étoiles urbains, dont la fréquentation est peu saisonnière, tandis que la petite hôtellerie (celle des stations notamment) dépérit faute de rentabilité. Il s'alarme de cette modification de la structure du parc. Ou bien, l'offre hôtelière est le fait (notamment sur le littoral) de promoteurs immobiliers.

Le même participant estime que les campings, lieux traditionnellement de passage, deviennent des villages de vacances ; tandis que les villages de vacances traditionnels (organisés par des associations ou des comités d'entreprise) avaient un but culturel ou social et non de rentabilité. Or, il croit savoir qu'ils échappent aux enquêtes. Sur ce point, il est contredit partiellement par l'invité : pour tenter de se conformer à la directive européenne en matière de statistiques du tourisme, l'Insee a depuis peu commencé à enquêter – en plus des hôtels et campings- la fréquentation des « autres hébergements collectifs »

Hétérogénéité du tourisme

Un participant regrette qu'on décrive le tourisme à l'aide de moyennes. On lit par exemple qu'il y a 6,8 voyages par personne et par an : cela cache d'énormes disparités entre petits, moyens et grands voyageurs. Un vingt-cinquième de la population effectue 80 % des voyages ! Et leur origine est concentrée en Ile-de-France. Il considère qu'il y a dans ces déplacements une part structurelle, déterministe, et un "mouvement brownien"⁷, circonstanciel, non-répétitif, donc plus difficile à mettre en évidence par l'observation, mais qu'une analyse devrait s'efforcer de séparer.

A un autre participant, qui demande si l'on sait établir des typologies de touristes ou des types de tourisme, l'invité répond qu'en effet, des analyses des données le permettent ; sans pour autant qu'il soit sûr que l'on s'en serve beaucoup. Ce qui rend toutefois de telles analyses compliquées est le fait que chacun de nous est "multitouriste" : on dessine des catégories, mais chacun appartient simultanément à plusieurs groupes. Cela dit, les groupes que l'on met en évidence sont relativement stables. Et, ils sont très inégaux. On voit qui sont les petits, moyens ou grands voyageurs. On distingue ceux qui ne partent pas, ceux qui partent une fois l'an (typiquement : en juillet et à la mer), ceux qui partent de temps en temps et d'autres qui bougent tout le temps... : ces répartitions diffèrent sensiblement selon l'âge ou le sexe ; mais assez peu suivant le niveau de revenu. On fait aussi des types de territoires. Ou encore, on analyse le tourisme urbain selon le motif : faire la fête, faire des achats, aller voir sa famille, etc.

⁷ Cette expression est empruntée à la physique : Robert Brown avait observé, au microscope, que des particules (à l'intérieur de grains de pollen) étaient agitées de secousses leur conférant des trajectoires erratiques. Ceci a été observé aussi pour les particules de fumée dans l'air ou des particules solides en suspension dans l'eau. Ce phénomène a trouvé son explication dans le fait que le milieu est constitué de molécules en mouvement sous l'effet de la chaleur, qui viennent heurter les particules visibles, alors que ces molécules demeurent largement invisibles. D'où une marche titubante qui avait d'abord intrigué. L'expression est ensuite passée pour qualifier tout ce qui est affecté d'un mouvement désordonné sans cause apparente mais notamment induit par une multitude de chocs infimes. (NDR)

Est également signalé que le temps des “seniors” est particulier : ils ne se déplacent pas aux mêmes moments. De plus, ils ont une mobilité atypique, pour aller garder des enfants ou en se partageant entre leur domicile et une résidence secondaire.

Événements sportifs

Un participant demande quel est l’impact touristique des grands événements sportifs (Mondial de foot-ball en France en 1998, Espagne 2010, etc.). Paradoxalement, pour les JO d’Athènes, on a vu baisser la fréquentation touristique. Il semble que les très grands événements chassent le touriste plus qu’ils ne l’attirent.

Par contraste, les festivals ont un impact positif que l’on sait mesurer ; de même que le tourisme de mémoire.

Tourisme et culture

Lorsqu’on voit, comme il en a été question durant cette soirée, les enjeux économiques liés au tourisme et la diversité aussi des motifs de déplacement, on peut se demander si cela est compatible avec l’image d’un tourisme culturel (sites archéologiques, musées, festivals, etc.). Il semble y avoir un divorce entre ce qu’un participant désigne les « gardiens du temple » et les « marchands du temple ». En réalité, l’un et l’autre sont compatibles. L’invité cite le propos de Prosper Mérimée⁸ « Les monuments meurent faute d’auberges ».

Un participant signale aussi que l’on trouve de plus en plus de guides très qualifiés : souvent des diplômés en histoire de l’art, qui exercent ce métier faute d’autres débouchés.

Tourisme et nouvelles technologies

Désormais, tout lieu ou établissement touristique qui prétend à une notoriété se doit d’avoir un site Internet. De plus en plus, les touristes préparent leur voyage sur Internet : pour acheter les billets de transport ou réserver leur hôtel, mais aussi pour repérer à l’avance les ressources culturelles. On trouve même des sites qui offrent des visites virtuelles⁹ : va-t-on vers un tourisme sans sortir de chez soi¹⁰ ?

On assiste au développement d’une offre par de nouveaux opérateurs (Google en tout premier). Un participant évoque aussi les réseaux ou les “applications” (tel Instagram) qui offrent d’héberger vos photos en ligne et de les rendre ainsi accessibles à quiconque : il souligne cependant que ce ne sont plus “vos” photos, car elles deviennent la propriété de ce prestataire.



⁸ Prosper Mérimée est considéré comme le “père” de l’inventaire et de la sauvegarde des monuments historiques. En réalité, cette politique avait été conçue quelques années avant de lui être confiée, mais il lui a incontestablement donné toute son ampleur. (NDR)

⁹ Voir par exemple <http://www.louvre.fr/visites-en-ligne>.

¹⁰ C’est-à-dire sans passer une nuit ailleurs, ce qui fait qu’on n’est pas compté comme “touriste” ! Il est vrai que, lorsqu’on visite physiquement un musée de sa propre ville, on ne répond pas non plus à la définition du touriste donnée au début de cette soirée. (NDR)



Le poids économique du tourisme en France en 2009

- Échanges extérieurs**
Dépenses en France des visiteurs qui résident à l'étranger :
 35,4 milliards d'euros (-7,9%)
Dépenses à l'étranger des résidents en France :
 27,6 milliards d'euros (-1,9%)
Solde : 7,8 milliards d'euros (-24,2%)
* Evolution 2008/2009
Source : Banque de France - poste voyages de la balance des paiements
- Consommation touristique en France et son poids dans le PIB**
 Les données devraient être disponibles d'ici décembre 2010 après l'achèvement des travaux de rénovation méthodologique du compte satellite du tourisme (CST). Le compte rénové sera en cohérence avec les nouvelles normes internationales adoptées en mars 2008 par la Commission des statistiques des Nations Unies.
- Les entreprises du secteur du tourisme**

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires (en millions d'€)	Valeur ajoutée (en millions d'€)	Nombre de salariés (en milliers)
Hôtels et hébergements similaires	20 533	16 196	7 922	137 862
Autres hébergements touristiques	14 879	8 253	1 825	32 338
Restaurants	136 702	36 915	15 864	316 988
Débits de boissons	50 363	6 812	3 081	38 314
Agences de voyages et voyagistes	5 325	15 394	2 068	33 267
Total	227 802	80 550	30 760	558 229

Source : Insee, enquête sectorielle annuelle (ESA) 2008
- Emploi**
 Hébergement et restauration : selon les estimations provisoires au 31 décembre 2009, on dénombrait 800 700 emplois salariés dans ce secteur (+0,2% par rapport à 2008).
Source : Insee, estimations d'emplois salariés (EstE)

L'emploi touristique et la capacité d'hébergement

Au 31 décembre 2009, on dénombre en France métropolitaine 844 113 emplois salariés privés dans les activités du tourisme, ce qui représente 5,2 % de l'emploi salarié privé total.

Part de l'emploi touristique dans les régions

Le chiffre correspond à la part de la région (en %) dans l'emploi touristique de la France métropolitaine.

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la région

- plus de 6%
- de 5 à 6%
- de 4 à 5%
- moins de 4%

Nombre d'emplois touristiques dans la région

- 240 000
- 120 000
- 24 000

Lecture : Île-de-France rassemble 340 000 emplois touristiques, soit 5,8 % de l'emploi total de la région et 28,3 % de l'emploi touristique en France métropolitaine.
Champs : secteur « hébergement et restauration » restant, agence de voyages, autres activités caractéristiques
Source : Pôle Emploi

Le tourisme des Français pour motif personnel en 2009

Par convention, on désigne par Français l'ensemble des personnes résidant en France. Au 1^{er} janvier 2008, le recensement de la population dénombre 50,7 millions de résidents de 15 ans et plus (ensemble des résidents : 62,1 millions).
Champ : résidents en France métropolitaine de 15 ans et plus
Source : enquête SDT (2008)

961,9 millions de nuitées

Le chiffre correspond à la part de la région (en %) dans l'ensemble des nuitées réalisées par les résidents en France métropolitaine.

Taux de départ

- plus de 80%
- de 70 à 80%
- de 60 à 70%
- moins de 60%

Nombre de nuitées dans la région (en milliers)

- 130 000
- 65 000
- 13 000

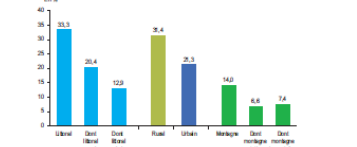
Lecture : Le taux de départ des résidents de Paris s'élevé à 76,9 %. La région accueille 13,3 millions de nuitées, soit 13,9 % de l'ensemble des nuitées réalisées par les résidents en France métropolitaine.

Capacité globale d'hébergement au 1^{er} janvier 2010

	lit (en milliers)	en %
Hôtels de tourisme	1 225,0	5,8
Résidences de tourisme et assimilés	669,3	3,2
Campings	2 748,5	13,1
Villages de vacances	294,4	1,4
Maisons de tourisme	733,4	3,5
Chambres d'hôtes	75,0	0,4
Auberges de jeunesse	37,6	0,2
Total de l'hébergement marchand	5 783,2	27,6
Résidences secondaires	15 139,5	72,4
Total	20 922,7	100,0

Source : enquêtes Hébergement (Insee, DGCS), parcellaires régionaux, hébergements professionnels

Poids des nuitées des résidents par type d'espace touristique



Le tourisme des Français pour motif personnel en 2009

Champ : résidents en France métropolitaine de 15 ans et plus
Source : enquête SDT (DGCI)

Taux de départ

- 77,9 % des résidents ont effectué au moins un voyage pour motif personnel d'une nuit minimum, soit parmi eux 4,8 voyages en moyenne.
- 67,5 % des résidents sont partis en vacances (4 nuits ou plus pour motif personnel), soit parmi eux 2,6 voyages en moyenne.
- 23,0 % des résidents sont partis en voyage personnel d'au moins une nuit à l'étranger ou dans les DOM, soit parmi eux 1,8 voyage en moyenne.

Les voyages (au moins une nuitée)

	Voyages	Nuits	Dates moyennes de voyage (en nuits)	Nombre moyen de voyages
Total	202,3 millions	1,16 milliard	5,7	4,8
En France métropolitaine	89,5 %	82,9 %	5,3	4,5
À l'étranger et dans les DOM	10,5 %	17,1 %	9,3	1,8
Courts voyages (< 4 nuits)	82,9 %	171,1 %	1,9	3,6
Longs voyages (>= 4 nuits)	47,1 %	82,9 %	10,1	2,6

Mode principal d'hébergement en France

	Voyages	Nuits	Dates moyennes de voyage (en nuits)
Total	181 millions	961,9 millions	5,3
Hébergement non marchand	71,4 %	67,3 %	5,0
- dont famille, amis	58,8 %	48,0 %	4,3
- dont résidence secondaire	9,9 %	16,4 %	8,8
Hébergement marchand	28,6 %	32,7 %	6,1
- dont à l'hôtel	10,1 %	5,8 %	3,0
- dont au camping	5,5 %	8,5 %	5,3
- dont en location	10,7 %	15,0 %	7,7

Les allers-retours à la journée

	Total	Principaux modes de transport		
		Routier	Train	Aérien
En France métropolitaine	95,0 %	93,7 %	5,1 %	0,2 %
À l'étranger	5,0 %	90,8 %	8,3 %	0,5 %

Parmi les allers-retours à la journée en France métropolitaine, les deux régions qui en accueillent le plus sont Rhône-Alpes (11,1 % des allers-retours en France) et Ile-de-France (9,4 %). Parmi les allers-retours à la journée à l'étranger, les deux pays qui en accueillent le plus sont la Belgique (25,5 %) et l'Espagne (20,8 %).

Le tourisme des Français pour motif personnel en 2009

Champ : résidents en France métropolitaine de 15 ans et plus
Source : enquête SDT (DGCI)

Voyages par type de réservation

	Métropole	Étranger et Outre-Mer	TOTAL
Total des voyages réservés (millions)	62,6	18,4	81,0
Agences de voyages (%)	6,2	47,2	15,5
Prestataires de services (%)	63,9	35,8	57,5
Autres organismes de réservation (%)	29,9	17,0	27,0
Part des voyages réservés dans l'ensemble des voyages (%)	34,6	86,6	40,8

Voyages à l'étranger et en France d'Outre-Mer

	Voyages	Nuits	Dates moyennes de voyage (en nuits)
Total	21,3 millions	198,1 millions	9,3
Europe	69,9 %	55,5 %	7,4
Espagne	15,6 %	14,7 %	8,7
Italie	11,4 %	8,8 %	7,2
Belgique, Luxembourg	6,8 %	2,4 %	3,9
Allemagne	5,0 %	2,5 %	4,7
Grande-Bretagne	3,0 %	1,9 %	6,0
Portugal	3,0 %	4,3 %	13,1
Grèce	2,3 %	2,9 %	11,4
Amérique	6,7 %	18,5 %	14,6
USA	2,8 %	4,8 %	15,0
Afrique	14,8 %	17,8 %	11,2
Tunisie	5,3 %	5,7 %	10,1
Maroc	3,8 %	4,5 %	11,0
Égypte	1,8 %	1,9 %	9,8
Asie, Océanie	5,5 %	9,2 %	15,7
Outre-Mer	3,2 %	7,0 %	28,4

L'enquête mensuelle « suivi » de la demande touristique (SDT) est réalisée auprès d'un panel de 20 000 personnes âgées de 15 ans et plus, représentatif de la population résidente en France métropolitaine.

Le tourisme international en France en 2009

Arrivées, nuitées et recettes

	Arrivées de touristes	Nuitées de touristes	Arrivées d'excursionnistes	Recettes (touristes et excursionnistes)
Total	76,8 millions	517,8 millions	115,7 millions	35,4 milliards €
part en % du total :				
Europe	85,0	79,1	96,5	81,9
Union européenne (27)	76,5	71,9	77,2	72,7
Zone euro (16)	57,2	53,1	72,4	56,2
Amérique	7,1	9,4	2,0	8,7
Asie, Océanie	4,4	5,0	0,7	5,1
Afrique	2,4	4,9	0,6	3,2
Proche et Moyen-Orient	1,1	1,5	0,2	1,1

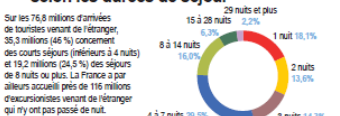
Source : enquête EVE (DGCI), Banque de France

Les principales clientèles étrangères

	Part des arrivées de touristes	Part des nuitées de touristes	Part des arrivées d'excursionnistes	Part des recettes
Royaume-Uni	15,9	15,1	3,9	13,5
Belgique, Luxembourg	14,2	11,6	30,4	14,9
Allemagne	13,9	13,6	19,0	14,3
Italie	9,4	7,9	9,5	9,2
Pays-Bas	9,4	10,6	3,3	8,9
Suisse	7,1	5,6	19,1	7,6
Espagne	6,4	4,8	9,4	5,9
États-Unis	4,0	5,1	1,0	4,8
Canada	1,1	1,7	0,5	1,5
Chine	1,0	1,0	0,2	0,8

Source : enquête EVE (DGCI), Banque de France

Répartition des arrivées de touristes selon les durées de séjour



L'enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE) est réalisée auprès des touristes et des excursionnistes à leur sortie du territoire métropolitain. 80 000 personnes sont interrogées chaque année, par vague trimestrielle.

Le tourisme dans le monde en 2009

Définition du touriste (normes internationales)

Est considérée comme touriste toute personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée, et d'un an au plus, pour des motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visité. Sera comptée comme arrivée de touriste international dans un pays donné, toute visite d'une personne ne résidant pas dans ce pays et venant y passer au moins une nuitée. Par exemple, un touriste américain visitant l'Europe sera comptabilisé chaque fois qu'il entre dans un des États d'Europe. Un touriste français visitant New York, la Californie et la Floride ne sera comptabilisé qu'une seule fois, à son entrée aux États-Unis.

Arrivées de touristes internationaux

Rang 2009	Rang 2008	Pays	Arrivées 2009 (millions)	Évolution en % (2008)
1	1	France	76,8	-3,0
2	2	États-Unis	54,9	-5,3
3	3	Espagne	52,2	-8,7
4	4	Chine	50,9	-4,1
5	5	Italie	43,2	1,2
6	6	Royaume-Uni	28,8	-7,0
20	7	Turquie	25,5	2,0
12	8	Allemagne	24,2	-2,7
n.c.	9	Malaisie	23,6	7,2
6	10	Mexique	21,5	-5,2
Total monde			880,5	-4,2

N. B. : données non homogènes pour certains pays

Source : Organisation Mondiale du Tourisme

Recettes du tourisme international

Rang 2009	Rang 2008	Pays	Recettes 2009 (milliards € UE)	Évolution en % (2008)	Recettes moyennes par arrivées (en € UE)
1	1	États-Unis	53,9	-14,6	1 710
4	2	Espagne	53,2	-13,6	1 019
2	3	France	49,4	-12,7	643
3	4	Italie	42,2	-12,0	921
10	5	Chine	39,7	-2,7	780
6	7	Allemagne	34,7	-13,3	1 434
5	6	Royaume-Uni	30,1	-16,4	1 045
14	8	Autriche	25,6	3,2	4 570
21	9	Turquie	21,3	-3,2	838
7	10	Autriche	19,4	-10,2	907
Total monde			822,2	-9,5	968

Source : Organisation Mondiale du Tourisme

La suite des annexes, présentant divers profils de présence au long de l'année, se trouve dans le second document relatif à ce Café.